



Mesures et concertations pour l'école : où en est-on ?

Après avoir rencontré le Ministre et à la suite des différentes interpellations du SNUipp-FSU, voici un point d'étape des mesures et annonces connues en vue de la préparation de la rentrée scolaire et des concertations à venir sur la loi d'orientation et de programmation.

Ces points d'information seront faits régulièrement. Dès la rentrée le SNUipp-FSU mènera le débat avec le plus grand nombre d'enseignants dans le cadre de RIS, stages et visites d'écoles, pour ensuite porter votre parole et la confronter aux propositions ministérielles.

Concernant la rentrée 2012

- La répartition académique des 1000 postes sera connue le 20 Juin. Comme nous le demandions, des critères transparents (voir circulaire n° 9337) ont été présentés par le Ministre pour expliquer cette répartition. Ils seront aussi valables pour les répartitions départementales et l'implantation des postes. Pour le SNUipp-FSU, il faut profiter de ce mois de juin pour faire remonter l'ensemble des besoins qui ne seront pas couverts par les 1 000 postes. De plus, il est impératif que l'implantation des postes supplémentaires se voient sur le terrain d'où notre demande de cibler les ouvertures de classes, les RASED, et les remplacements notamment pour permettre aux PES d'être encadrés et accompagnés par des formateurs lors des premières semaines.
- Une lettre aux personnels de l'Education va être publiée au BO du 21 Juin remplaçant la circulaire de rentrée (Voir circulaire n° 9336).
- Le renouvellement des financements des contrats EVS est à l'arbitrage de Matignon. Le SNUipp-FSU s'est adressé au premier ministre (voir circulaire n° 9333) pour qu'une mesure générale de prolongation de tous les contrats aidés soit prise en assurant ainsi la renouvellement des missions (handicap et aide à la direction d'école) et des personnels actuellement en fonction.

Concernant la loi d'orientation et de programmation

- Les concertations s'ouvriront après les élections législatives. Lors du CSE (Conseil Supérieur de l'Education) du 28 juin, le Ministre proposera à la discussion les premières modalités. En juillet, les concertations devraient commencer officiellement. A cette occasion, seront fixés un calendrier précis avec contenu des discussions et la mise en place de groupes de travail. La question des rythmes devrait être un des chantiers.

Au CSE du 28 juin sera soumise une première proposition, suite à une demande de la FCPE soutenue notamment par le SNUipp-FSU, d'un allongement des vacances d'automne à 2 semaines pleines (alternance 7/2), avec rattrapage des 2 jours de classe dans le calendrier annuel.

- Aucune décision ne sera rendue en juillet. En septembre, des négociations continueront d'être menées avec les organisations syndicales.
La loi sera proposée et débattue au parlement au cours de l'automne.